



ÊTES-VOUS ÂGÉ(E) D'AU MOINS 62 ANS ?

Citoyens seniors, vous pouvez geler vos loyers, si...

- Les revenus de votre foyer ne dépassent pas les 50,000 USD ;
- Vous habitez un appartement dont le loyer est réglementé selon le système « rent regulation » ; et
- Votre loyer représente plus de 1/3 de vos revenus.

EN SAVOIR PLUS



EN LIGNE

nyc.gov/rentfreeze



EN PERSONNE

SCRIE/DRIE Center



Du lundi au vendredi

de 8h30 à 16h30

66 John Street, 3e étage

New York, New York 10038



APPELEZ LE 311

Demandez « SCRIE »